

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION  
LAMBALLE TERRE & MER  
-22400-  
RÉUNION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 10 MAI 2022**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

*L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE DIX MAI, A DIX-SEPT HEURES, LE BUREAU COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENTE DE THIERRY ANDRIEUX.*

*Date de la convocation : 4 mai 2022*

**ETAIENT PRÉSENTS :**

**Président :** Thierry ANDRIEUX

**Membres du Bureau :** Claudine AILLET, Jérémy ALLAIN, Jean-Luc BARBO, Nathalie BEAUVY, Guy CORBEL, Catherine DREZET, Jean-Luc GOUYETTE, Serge GUINARD, Philippe HERCOUET, Josianne JEGU, Yves LEMOINE, Éric MOISAN, Jean-Pierre OMNES, Yves RUFFET, Nathalie TRAVERT-LE ROUX.

**ABSENTS EXCUSÉS :**

- Thierry GAUVRIT donne pouvoir à Philippe HERCOUET
- David BURLOT, Jean-Luc COUELLAN, Nicole DROBECQ, Pierre LESNARD, Nicole POULAIN, Christophe ROBIN

**SECRÉTAIRE DE SEANCE :** Jean-Luc GOUYETTE

**Délibération n°2022-040**

Membres en exercice : 23      Présents : 16      Absents : 7      Pouvoirs : 1

<b>ECONOMIE INNOVATION RECHERCHE PARC D'ACTIVITES DE LA TOURELLE 1 (LAMBALLE-ARMOR) – CESSION DE PARCELLES - KERTRUCKS</b>
--

Le groupe KERTRUCKS fait partie des acteurs principaux, sur la Bretagne et les Pays de la Loire, dans les domaines du négoce, de la maintenance et de l'ingénierie de service pour les véhicules industriels et utilitaires. Le groupe KERTRUCKS exploite le garage VULCO sur le Parc d'Activités de la Ville Es Lan, à Lamballe-Armor. Dans une recherche de place et de fonctionnalité, KERTRUCKS souhaite relocaliser son centre VULCO sur le Parc d'Activités de la Tourelle 1, à Lamballe-Armor .

Lamballe Terre & Mer, dans le cadre de l'aménagement de l'îlot 4 du Parc d'Activités de la Tourelle, a pu accompagner l'implantation des nouveaux sites de CIP/FTCI, SODI PL/IBFM et Paul LIBBRA Distribution en 2021. Le terrain restant sur l'îlot 4 (environ 4 hectares) permet une division en 4 lots d'activités. Il est proposé de vendre un de ces terrains de 4 491 m<sup>2</sup> (parcelles 142 ZT 282 et 287) à la société groupe KERTRUCKS ou tout autre société désignée par cette dernière.

Au regard de :

- La délibération du Conseil communautaire n°2022-015 du 8 mars 2022, relative aux délégations accordées au Bureau par le Conseil Communautaire,
- L'avis favorable de la Commission Economie Innovation Recherche du 28 octobre 2021 sur cette cession et les modalités qui s'y attachent,
- L'avis des domaines du 23 mars 2022 estimant la valeur vénale du bien à 89 820 € HT, assortie d'une marge d'appréciation de 10%,

Il est proposé de vendre au prix de 29 € HT le m<sup>2</sup>. Ce prix de cession intègre les travaux d'aménagement réalisés par Lamballe Terre & Mer dans le cadre de la viabilisation du site.

**Après en avoir délibéré :**

Le Bureau communautaire :

- APPROUVE la cession d'un lot de 4 491 m<sup>2</sup> (parcelles 142 ZT 282 et 287) situé sur le Parc d'Activités de la Tourelle 1, à Lamballe-Armor au bénéfice de la société groupe KERTRUCKS ou toute autre société désignée par cette dernière, au prix de 130 239 € HT, soit 29 € HT/m<sup>2</sup>,
- PRECISE que les frais d'acte sont à la charge de l'acquéreur,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer l'acte de vente et tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

**VOTE : Adopté à l'unanimité**

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN  
(suivent les signatures)

**POUR EXTRAIT CONFORME,**

A Lamballe-Armor, le

**16 MAI 2022**

Le Président,

Thierry ANDRIEUX



Certifié exécutoire, compte tenu :

De la transmission en Préfecture le

**16 MAI 2022**

De l'affichage le

**17 MAI 2022**

*Pour le Président,  
Par délégation,*

Directrice Générale Adjointe des Services,  
Anne-Claire GUILLET